

REGLEMENT PARTICULIER

RENCONTRE DES ECOLES DE VELO

Samedi 27 Avril 2019

11h30 : Accueil des coureurs,

Emargement : (Stade de Libéria – derrière Asia Food), **BRAS-PANON**.

Réunion avec les représentants de chaque club

LES EPREUVES :

1° Epreuve de Cyclo- Cross (Vélo VTT autorisé) . 12H00 - 14H00

Circuit de 2 kms

CLM Individuel : (Départ toutes les minutes)

2° Epreuve sur Route (circuit Aller/Retour sur la voie CFR déviation de Bras-Panon) **15H00 – 16H00**

CIRCUIT : 1km800. Sur la voie CFR, à 200 m de l'intersection avec la RN 2 (Route fermée à la circulation)

Départ et Arrivée : Sur la voie CFR

Ordre de départ :

=>Pré licenciés 600 m

=>Poussins 2 Tours

→ Pupilles 5 Tours

→ Benjamins 8 Tours

→ Minimes 15 Tours

- En cas de bris de matériel et de crevaison, même sur chute, le changement de vélo ne sera pas autorisé.
- Les concurrents devront effectuer les 02 épreuves
- Le port du bidon sera permis que dans la catégorie des Benjamins et des Minimes
- Le ravitaillement est interdit
- Une fois le départ donné aucun coureur ne pourra s'échauffer sur le circuit
- Tous les types de vélo sont acceptés s'ils sont aux normes UCI, les guidons dits « corne de vache » sont interdits.
- Le développement sera limité à **7.01 m** pour les minimes, à **6.40 m** pour les benjamins et **5.60 m** pour les autres catégories. Le blocage d'un ou des dérailleurs ne sera pas accepté.
- Le concurrent qui abandonne lors d'une épreuve sera classé à la dernière place, il pourra disputer l'épreuve suivante s'il justifie son abandon auprès du responsable des commissaires.
- Pour tous les cas non prévus dans ce règlement c'est le règlement général de la Fédération Française de Cyclisme qui servira de référence.
- Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe (Parents et dirigeants) à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors course de toute l'équipe concernée. Seul le responsable de l'équipe (Educateur) sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

Classement par points des équipes

Un classement général par points des équipes sera effectué sur les 6 meilleurs coureurs du club (2 maximum par catégorie) avec au moins une féminine (Pupille, ou Benjamine, ou Minime), dans chaque épreuve effectuée par ces catégories.

Les catégories pré-licenciés et poussins ne sont pas prises en compte pour ce classement général par points.

Le club déclaré vainqueur sera celui qui aura obtenu le moins de points.

Classement général individuel

Le coureur ayant le moins de points dans l'ensemble des 2 épreuves, sera déclaré vainqueur de sa catégorie. En cas d'ex-aequo l'épreuve Route sera prépondérante.

Commissaires/Arbitres :

Jimmy TAOALI / Eddy GOULJAR / Angélique AUTALE / Anne AUTALE / Fabien TEZA

Récompenses → Classement individuel : une coupe aux 3 premiers de chaque catégorie garçons et filles

Classement par équipe : Une coupe aux 3 premières équipes au classement général par points

Engagement : 5€ par coureur, +4€ / dossard si oublié

→ **Votre dossard FFC 2019 est obligatoire, + 4€ si oublié.**

Inscriptions obligatoires sur : www.webservices.re avant le jeudi 25.04.2019 – 12H00.